

Une réforme du Brevet des métiers d'art (niveau 4) est en cours. Actuellement sur deux ans, la formation passerait à trois ans, sur le modèle du bac professionnel. Mais quelle serait les passerelles avec les CAP ? En effet, jusqu'à aujourd'hui, une grande partie des étudiants suivait un CAP en deux ans avant d'intégrer un BMA, ce qui revenait à quatre années de formation effective. Qu'en serait-il avec le nouveau format ? La nouvelle temporalité permettra-t-elle d'assurer le même niveau d'acquisition et de maîtrise des gestes ?

Avez-vous trouvé des informations utiles ? [Oui](#) / [Non](#)

Sensibilisation- Orientation



Quelles missions pour l'éducation artistique et culturelle ?

Par Copélia Mainardi sur [Libération](#) le 30 sept. 2025

L'éducation artistique et culturelle est entrée dans le temps scolaire. Reste à y consacrer les moyens nécessaires et à réfléchir à ses objectifs, à court ou long terme, en touchant tous les publics. [Lire la suite](#)



Diplômes et ouverture de formation

Brevet des métiers d'art : une lettre en plus, un an de moins !

Sur [snalc.fr](#) le 5 sept. 2025

Rédigé par Krisna Mithalal, président du SNALC de l'académie de Paris publié le 5 septembre 2025 Le second degré, Lycée professionnel

Le Brevet des métiers d'art (BMA) est en danger. Cette formation en quatre ans, articulée autour d'un CAP en deux ans suivi d'un BMA en deux ans, avait pourtant su résister à l'arrivée du Bac pro en trois ans. Mais aujourd'hui, une nouvelle réforme menace cet... [Lire la suite](#)



La formation continue

Les dotations volontaires sur les CPF des salariés, entre méconnaissance et usage stratégique

Sur [Cereq.fr](#) le 4 sept. 2025

Depuis 2020, l'employeur peut verser une dotation dite « volontaire » sur le compte personnel de formation de ses salariés afin de cofinancer un projet de formation. Cependant, ce dispositif reste globalement très peu utilisé : seules 2,3 % des entreprises de plus de dix salariés y ont recouru. Son usage répond à quatre types de gestion des ressources humaines, entre logique d'opportunité et... [Lire la suite](#)



La commission des finances de l'Assemblée se penche sur les dispositifs publics d'accompagnement des reconversions professionnelles

Par Guillaume Ducable sur [Banquedesterritoires.fr](#) le 23 juil. 2025

Emploi, Jeunesse, éducation et formation Un rapport d'information de la commission des finances de l'Assemblée nationale préconise une simplification du panorama existant en matière d'accompagnement des reconversions professionnelles en mettant l'accent, notamment, sur la montée en charge du conseil en évolution professionnelle (CEP). [Lire la suite](#)

